



Syndicat de Bassin  
du Vicoin

Site de Coupeau à SAINT BERTHEVIN

RAPPORT D'ACTIVITES

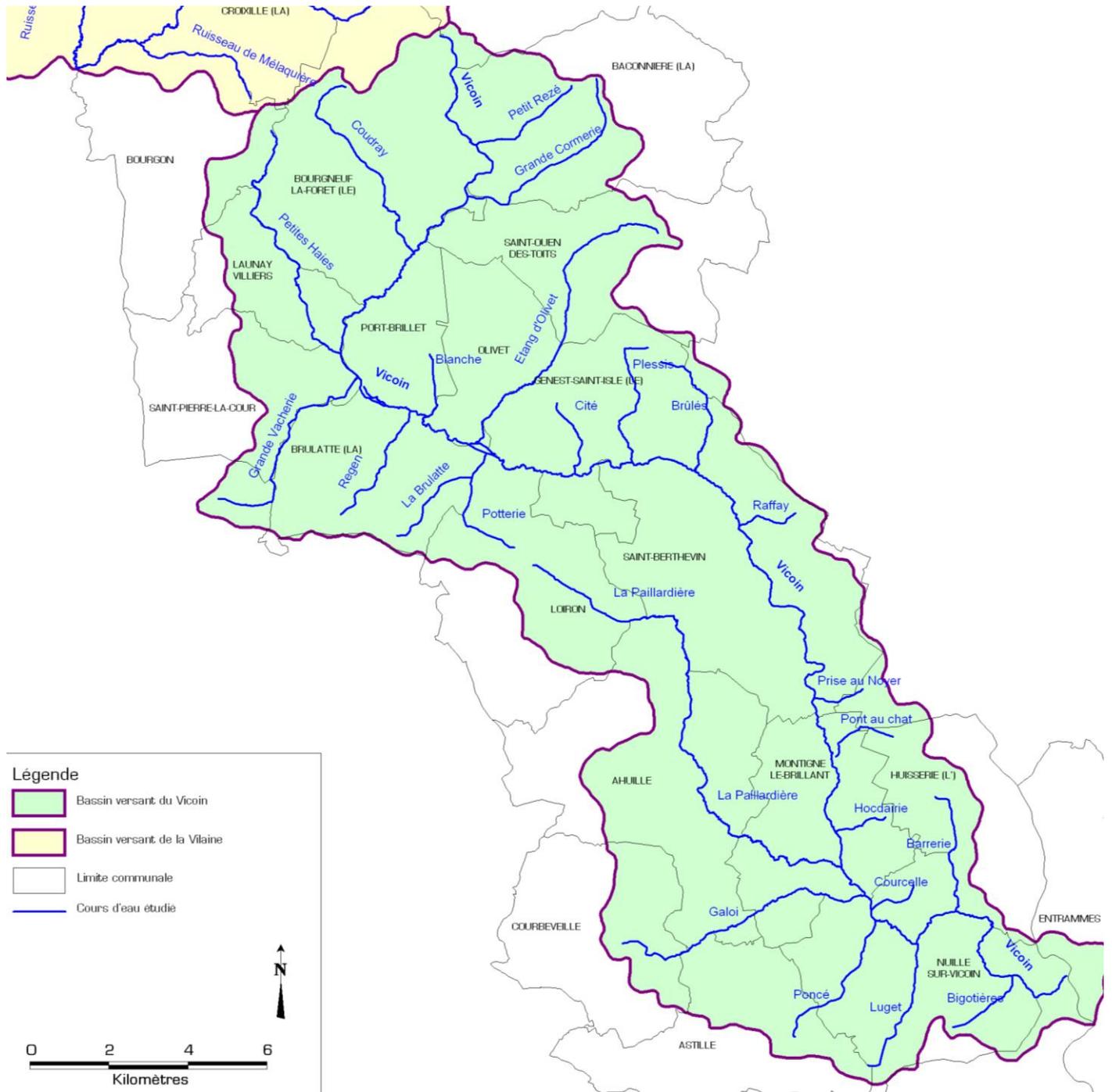
2018

*Par arrêté préfectoral du 18 décembre 2018,  
le nouveau Syndicat JAVO (Jouanne – Agglomération de Laval – Vicoin – Ovette) a été créé, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019.*

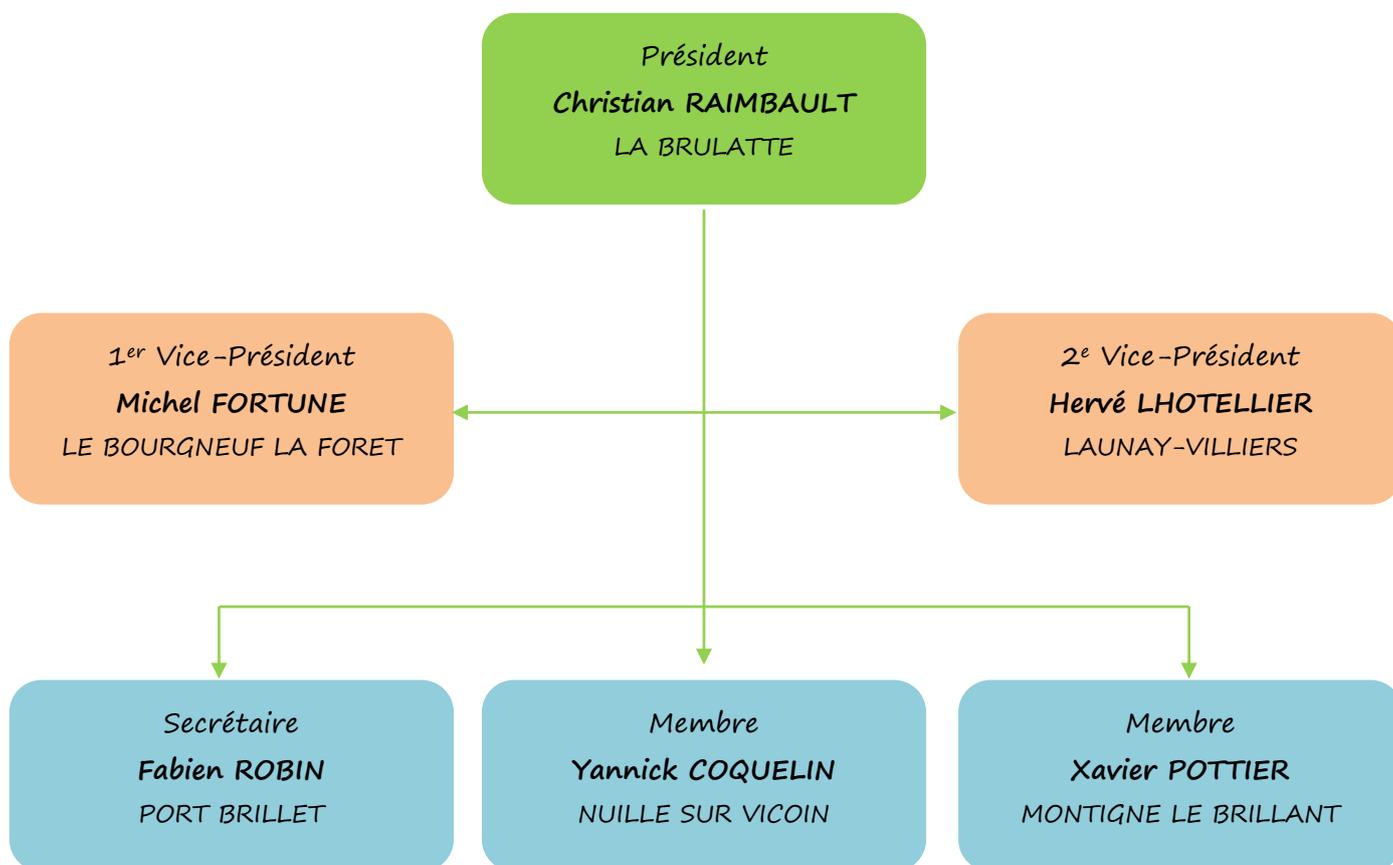
*Par délibération du 47 décembre 2018,  
les délégués du Syndicat de Bassin du Vicoin ont voté le transfert des services vers le nouveau Syndicat JAVO  
et la dissolution du Syndicat au 31 décembre 2018.*

**SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN**

Site internet : [www.vicoin.portail-bassins-versants.fr](http://www.vicoin.portail-bassins-versants.fr)



## > Le Bureau



## > Le Comité syndical

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
AHUILLE	Sylvie LANDELLE	Maurice AUBRY
BOURGON	Damien RICHARD	Emilie MOUTEL
CHANGE	Denis MOUCHEL	Jean-Yves CORMIER
L'HUISSERIE	Bernard BOUVIER	-
LA BACONNIERE	Sandrine BOUTTIER	Jean-Louis DESMOT
LA BRULATTE	Christian RAIMBAULT	René BENEFIX
LAUNAY VILLIERS	Hervé LHOTELLIER	Gérard DENNETIERE
LAVAL	François ZOCCHETTO	Bruno MAURIN
LE BOURGNEUF LA FORET	Michel FORTUNE	Thérèse LETOURNEAU-DORGERE
LE GENEST ST ISLE	Nicole BOUILLON	Gérard GOISBEAULT
LOIRON	Christian GRIVEAU	Michel PLANCHENAU
MONTIGNE LE BRILLANT	Xavier POTTIER	Daniel JARRY
NUILLE SUR VICOIN	Yannick COQUELIN	Yoann PICHON
OLIVET	Françoise GAUCHOTTE	Boris HALLIER
PORT BRILLET	Fabien ROBIN	Bernard FLECHAS
ST BERTHEVIN	Roger GOBE	Denis SALMON-FOUCHER
ST OUEN DES TOITS	Roger NEVEU	François SAINT
ST PIERRE LA COUR	Andony DESOJANAR	Serge TEXIER

### **> Comité syndical du 6 mars 2018 :**

- Installation du nouveau comité syndical
- Délégation d'attribution du comité syndical au Président
- Désignation d'un délégué au SAGE de la Mayenne
- Indemnité de fonctions des élus
- Mise en place de la CAO

### **> Comité syndical du 20 mars 2018 :**

- Achat de cages-pièges à ragondins
- Avenant 1 – Aménagement d'une passerelle au GENEST ST ISLE
- Contributions des EPCI membres pour 2018
- Débat d'orientation budgétaire 2018
- Gratification d'une stagiaire
- Programme de travaux CTMA 2018

### **> Comité syndical du 3 avril 2018 :**

- Participation du SB VICOIN – Projet pédagogique sur la Zone humide d'AHUILLE
- Reprise des résultats 2017
- Vote du compte administratif 2017
- Vote du compte de gestion 2017
- Vote du budget primitif 2018

### **> Comité syndical du 26 juin 2018 :**

- Accueil d'un apprenti
- Gratification d'une stagiaire : modification de la période de stage

### **> Comité syndical du 11 septembre 2018 :**

- Participation du SB JOUANNE aux frais de l'apprenti
- Retrait de la Communauté de communes de l'Ernée du SB VICOIN
- Décision modificative n°1

### **> Comité syndical du 5 décembre 2018 :**

- Etude PRO – Contournement du plan d'eau de Morfelon au BOURGNEUF LA FORET
- Etudes réglementaires au barrage de classe C de PORT-BRILLET
- Décision modificative n°2
- Transfert des services du SB VICOIN au Syndicat JAVO et dissolution

## **L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE**

Les moyens sont mutualisés avec 5 autres bassins, l'Erve, la Jouanne, La Vaige, La Taude et l'Erve et le Treulon. Les 6 bassins emploient, en 2018, 4 techniciens et 1 secrétaire ;

Sur le plan de l'organisation, le personnel référent pour le bassin du Vicoïn en 2018 est constitué par :

### **> 2 Techniciens de rivière :**

↳ **Nicolas BOILEAU**, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition d'un autre Syndicat de Bassin (Jouanne).

↳ **Yohann LUCAS**, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition de quatre autres Syndicats de Bassin (Jouanne, Vaige, Vicoïn et Taude).

### **> 1 Secrétaire :**

↳ **Aurélié MASSOT**, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mise à disposition de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoïn (depuis 2008).

**> Le compte administratif 2018**

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				153 836,83
Opérations de l'exercice	152 408,81	139 269,55	282 227,22	205 712,80
<b>Totaux</b>	<b>152 408,81</b>	<b>139 269,55</b>	<b>282 227,22</b>	<b>359 549,63</b>
Résultats de clôture	<b>13 139,26</b>			<b>77 322,41</b>

**> Le budget primitif 2018**

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
<b>DEPENSES</b>	<b>171 863,00 €</b>	<b>521 028,08 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>171 863,00 €</b>	<b>521 028,08 €</b>

**> Les participations des communes adhérentes pour 2018**

Communautés de communes	Communes	Montant de la contribution par commune 2018	I - Contribution nécessaire à l'équilibre du budget	
			2 - Inscrite au BP	3 - Recouvrée par voie d'imposition directe
CC Pays de l'Ernée	LA BACONNIERE	4 879		4 879
Communauté de communes du Pays de Loiron	LE BOURGNEUF LA FORET	8 655		52 012
	BOURGON	1 680		
	LA BRULATTE	6 848		
	LE GENEST ST ISLE	8 536		
	LAUNAY VILLIERS	3 403		
	LOIRON-RUILLE	5 381		
	OLIVET	3 874		
	PORT-BRILLET	4 403		
	ST OUEN DES TOITS	3 964		
	ST PIERRE LA COUR	5 268		
Laval Agglomération	AHUILLE	7 481		58 422
	CHANGE	3 880		
	L'HUISSERIE	4 192		
	LAVAL	3 180		
	MONTIGNE LE BRILLANT	10 191		
	NUILLE SUR VICOIN	12 499		
	ST BERTHEVIN	16 999		
	<b>TOTAL</b>	<b>115 313 €</b>	<b>0 €</b>	<b>115 313 €</b>

> Le tableau d'amortissement de la dette

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2018	17 621,51	6 644,47	292,57	6 351,90
2019	11 269,61	6 585,80	170,15	6 415,65
2020	4 853,96	4 900,47	46,51	4 853,96
		<b>18 130,74</b>	<b>509,23</b>	<b>17 621,51</b>

**LES ACTIONS**

> Les travaux d'entretien de la rivière dans le cadre du CTMA

- Entretien – CTMA 2018
  - ↪ ETUDES ET CHANTIERS ..... 7 500,00 €
- Enlèvement embâcles – Renouée – Débroussaillage à AHUILLE – PORT-BRILLET – NUILLE et MONTIGNE
  - ↪ ETUDES ET CHANTIERS..... 4 580,00 €
- Enlèvement d'embâcles et Renouée
  - ↪ SNTP SALMON..... 3 882,00 €
- Restauration et Entretien VICOIN – CTMA 2017 – Lot 1
  - ↪ DERVENN .....Acompte 3 = 1 932,00 €

> Les travaux sur la continuité et sur la restauration du lit mineur dans le cadre du CTMA

- Assistance maîtrise d'ouvrage – Création passe à bassins au Bas Coudray au GENEST ST ISLE - CTMA 2018 – Lot 5
  - ↪ FISH PASS ..... Acompte 1 = 1 716,00 €
  - ↪ FISH PASS ..... Acompte 2 = 2 091,90 €
- Création d'une passe à bassins au Bas Coudray au GENEST ST ISLE
  - ↪ SNTP SALMON ..... Acompte 1 = 61 839,58 €
- Aménagement de l'ouvrage du Pont Alain à ST BERTHEVIN – CTMA 2018 – Lot 4
  - ↪ SNTP SALMON ..... 63 840,00 €

> Les travaux de restauration de zones humides dans le cadre du CTMA

- Inventaire Flores + Plans aménagement et gestion – Zone humide de LA BRULATTE
  - ↪ Mayenne Nature Environnement ..... 655,00 €
- Terrassement de la zone humide d'AHUILLE
  - ↪ SNTP SALMON ..... 2 115,00 €
- Aménagement de la zone humide de LA BRULATTE – CTMA 2018 – Lot 3
  - ↪ SNTP SALMON ..... 20 394,00 €

> L'évaluation dans le cadre du CTMA

- Suivi indicateurs – CTMA 2017
  - ↪ HYDRO CONCEPT ..... Solde = 4 224,00 €
- Suivi indicateurs CTMA 2018
  - ↪ HYDRO CONCEPT ..... Acompte = 2 916,00 €

**> Les autres opérations dans le cadre du CTMA (Etudes, communication, ...)**

- Création d'une offre pédagogique sur les actions du SB VICOIN
  - ↪ Mayenne Nature Environnement ..... 5 400,00 €
- Animations pédagogiques pour les écoles d'AHUILLE
  - ↪ Mayenne Nature Environnement ..... Acompte 1 = 1 410,00 €
- Accompagnement technique – Projet Biodiversité sur la zone humide d'AHUILLE
  - ↪ Mayenne Nature Environnement ..... 8 247,50 €
- Etude plans d'eau de la Potinière à MONTIGNE / AHUILLE
  - ↪ HYDRO CONCEPT ..... Acompte = 5 214,00 €
  - ↪ HYDRO CONCEPT ..... Solde = 444,00 €
- Etude renaturation d'un affluent – Ruisseau de la Cailletière au BOURGNEUF LA FORET
  - ↪ HYDRO CONCEPT ..... 5 688,00 €
- Création d'un film documentaire sur le Vicoin
  - ↪ Atmosphères Productions ..... Acompte 1 = 10 000,00 €
  - ↪ Atmosphères Productions ..... Acompte 2 = 5 000,00 €

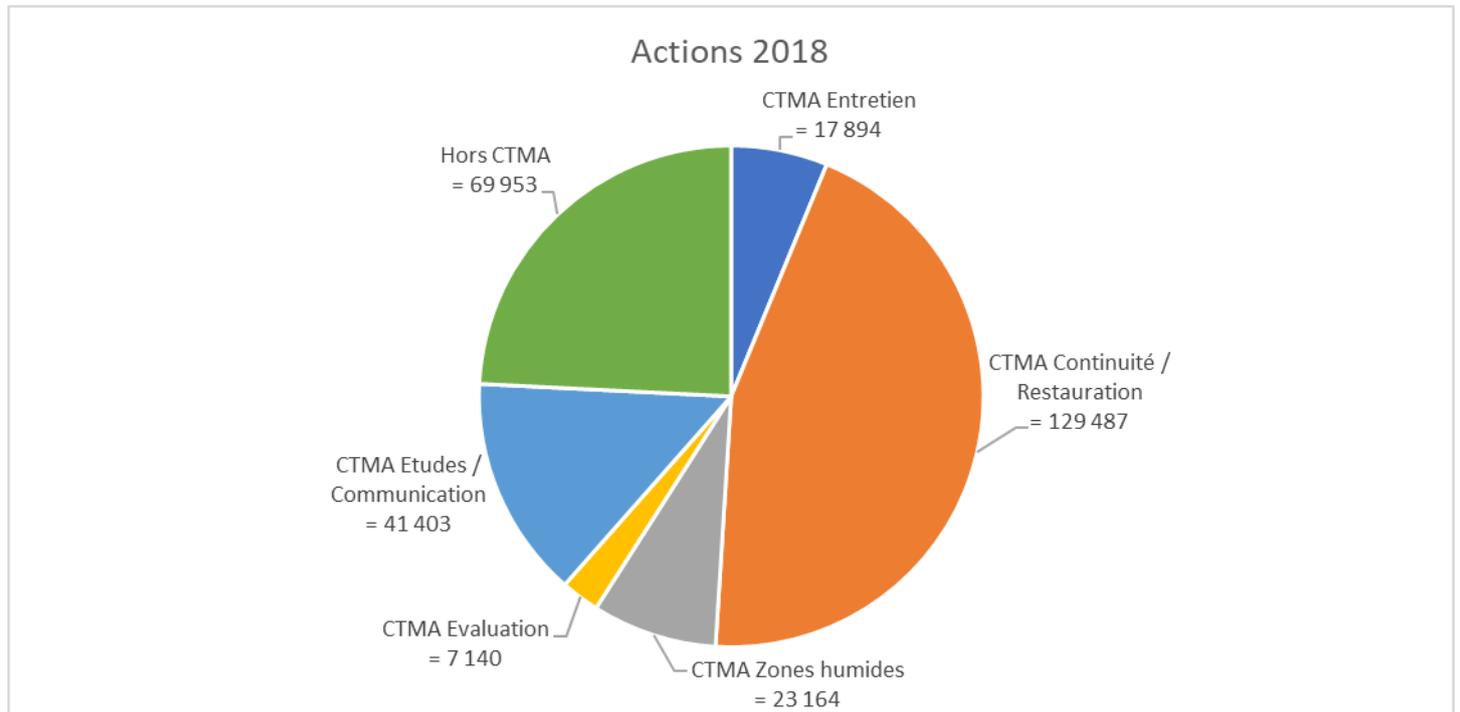
**> Les travaux hors CTMA**

- Démolition et retrait des déblais du mur du Village d'artisans à PORT-BRILLET
  - ↪ SNTP SALMON ..... 2 988,00 €
- Achat de 23 cage-pièges ragondins pour les GDON
  - ↪ SNTP SALMON ..... 762,00 €
- Etude aménagement du Petit Rezé à LA BACONNIERE
  - ↪ HYDRO CONCEPT ..... Solde = 5 040,00 €
- Station drainage : réalisation d'une cheminée d'aération
  - ↪ SNTP SALMON ..... 510,00 €
- Aménagement d'une passerelle au GENEST ST ISLE
  - ↪ TL TP..... Solde = 1 920,00 €
- Création d'une surverse de crue à La Huardais au BOURGNEUF LA FORET
  - ↪ SNTP SALMON ..... 7 011,60 €
- Renforcement rives – ruisseau de la Chataigneraie au GENEST ST ISLE
  - ↪ SNTP SALMON ..... 3 840,00 €
- Suivi drainage au BOURGNEUF LA FORET (Prélèvement et analyse de novembre 2017 à mars 2018)
  - ↪ HYDRO CONCEPT ..... 2 664,00 €
- Etude inondabilité au BOURGNEUF LA FORET
  - ↪ HYDRO CONCEPT ..... 4 560,00 €
- Aménagement d'un passage busé à LAUNAY-VILLIERS
  - ↪ BEAUPERE TP ..... 900,00 €
- Enrochement sur le site de PEBECO à PORT-BRILLET
  - ↪ SNTP SALMON ..... 14 084,00 €

**> Les travaux d'urgence réalisés suite aux orages du 9 juin 2018**

- Enlèvement d'embâcles et divers travaux
  - ↪ ETUDES ET CHANTIERS ..... 3 750,00 €
- Réparation diverses suite orages (Nettoyage, Reprise seuil, Enrochement, ...)

↳ SNTP SALMON .....	10 176,00 €
- Reprise berges et travaux divers à ST BERTHEVIN et AHUILLE	
↳ SNTP SALMON .....	8 772,00 €
- Aménagement du ruisseau du Plessis au GENEST suite à démolition école	
↳ FTPB .....	2 976,00 €



**> Les subventions :**

Le syndicat bénéficie de subventions pour les études et pour les travaux réalisés dans le cadre du CTMA. En 2018 (comme en 2017), elles ont atteint 80% des coûts :

- 50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 20% par le Conseil Général
- 10% par le Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional Bassins Versants.

**LE BILAN DES ACTIONS REALISEES**

**> Travaux :**

*Lot n°1 : Entretien ripisylve, Embâcles manuels, Arrachage manuel Jussie et Renouée (ETUDES ET CHANTIERS)*

Tranche	Intitulé du poste	Réalisation
1	Entretien – Ruisseau du Coudray	Septembre 2018
2	Plantes envahissantes	Juin et Septembre 2018
3	Embâcles manuels	Juin à Décembre 2018

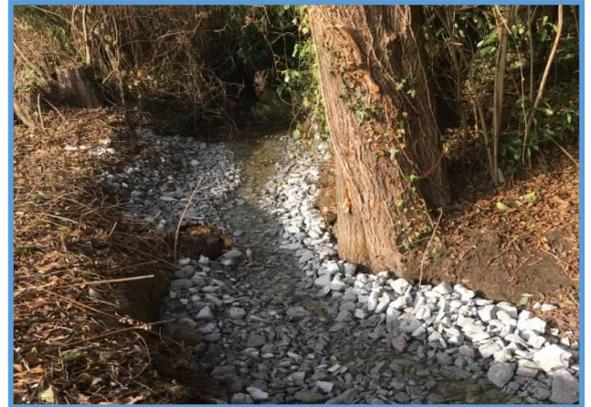
*Lot n°2 : Embâcles, Renaturation du lit et de berges, continuité sur ouvrages (VINCI EQUO VIVO)*

Tranche	Intitulé du poste	Réalisation
<b>TRAVAUX DE RESTAURATION LIT – BERGES DE RUISSEAUX</b>		
1	Cornesse – LE BOURGNEUF LA FORET (Ruisseau du Coudray)	Novembre 2018
2	Les Brosses – LE BOURGNEUF LA FORET (Ruisseau du Coudray)	Novembre 2018
3	Bas Domin – LE BOURGNEUF LA FORET (Ruisseau du Coudray)	Novembre 2018

4	Le Poncé – NUILLE SUR VICOIN (Ruisseau du Tertre)	Juin 2018
5	L'Etang d'Olivet – OLIVET	Reporté
6	Le Plessis – LE GENEST ST ISLE	Annulé
7	Enlèvement mécanisé d'embâcles	Décembre 2018



*Ruisseau du Coudray  
Recharges du lit*



*Ruisseau du Coudray  
Recharges ponctuelles*

Lot n°3 : Aménagement de la zone humide à LA BRULATTE



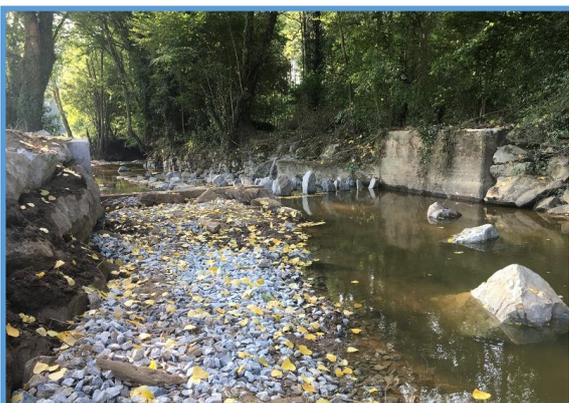
*Suppression du busage, restauration du ruisseau  
et mise en place d'une passerelle*



*Creusement de 2 mares + Etrepage*

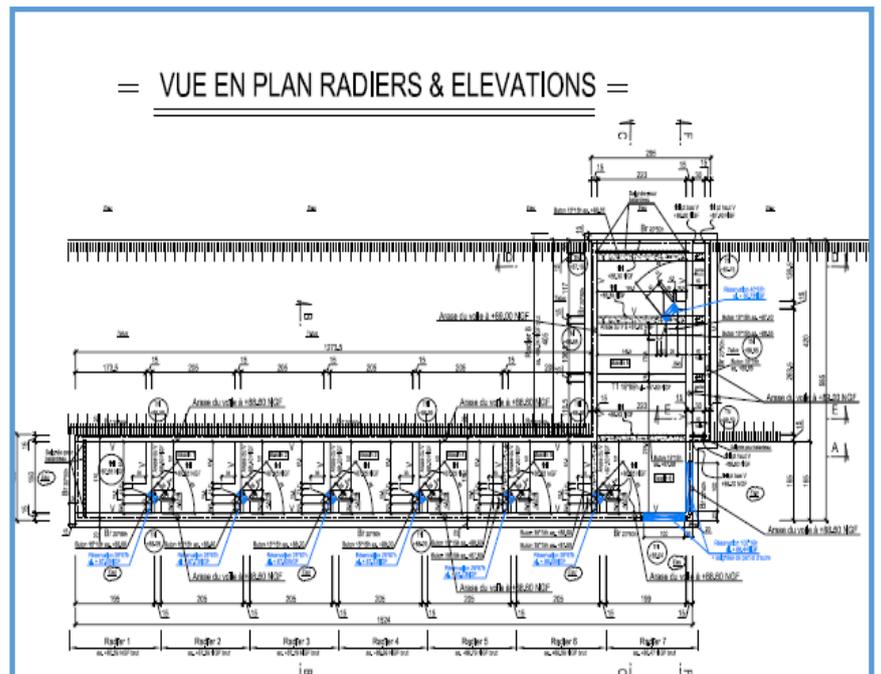
Lot n°4 : Aménagement du Moulin du Pont Alain à SAINT BERTHEVIN

Renaturation du lit du Vicoin sur 300 m par banquettes minérales alternées  
Suppression du barrage et remplacement par un seuil répartiteur  
Suppression de la vanne lanceuse + Abaissement du radier et curage du bief d'amenée





Lot n°5 : Aménagement du Moulin du Bas Coudray au GENEST ST ISLE  
Construction d'une passe à bassin en génie civil



> **Suivis:**

Suivi des indicateurs biologiques

Dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques, 2 points de suivi ont été étudiés en 2018 :

- Site sur le ruisseau de la Proroterie à AHUILLE
- Site sur le ruisseau du Coudray au BOURGNEUF LA FORET

Des suivis IBGN\*, IBD\*\* et IPR\*\*\* ont été réalisés sur les 3 sites\*.

\* IBGN - *Indice Biologique Global Normalisé : Suivi des différents macro-invertébrés (ex : insectes) d'eau douce présents sur le site*

\*\* IBD – *Indice Biologique Diatomées : Suivi des algues microscopiques*

\*\*\* IPR – *Indice Poisson Rivière : Suivi des poissons via une pêche électrique*

**Rappel :** plus la note de l'IPR s'approche de 0, meilleure elle est.

Résultats du Site sur le ruisseau de la Proroterie près du Lavoir à AHUILLE

	2015	2016	2017	2018	
IBD	16,1	17	13,2	15,2	Bon
IBGN	13	13	9	15	Moyen
IPR	45,968	40,802	35,727	42,49	Mauvais

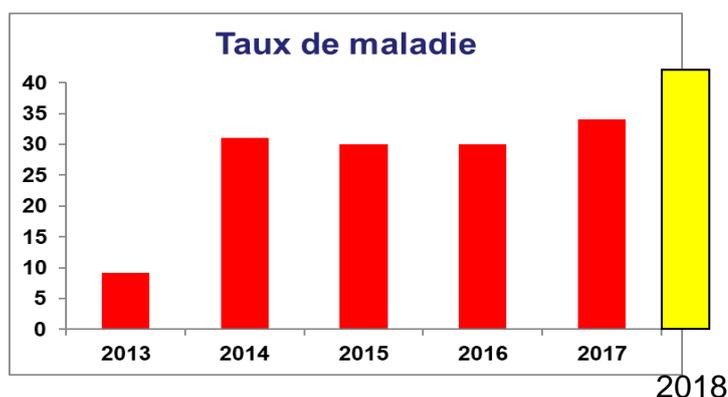
Résultats du Site sur le ruisseau du Coudray au BOURGNEUF LA FORET

	2015	2018	
IBD	17,3	13,2	Moyen
IBGN	9	6	Mauvais
IPR	51,924	50,2	Mauvais

Suivi de la maladie de l'aulne :

Le suivi de l'évolution de la maladie de l'aulne causée par le champignon Phytophthora, a été réalisé, cette année, par Arnaud THOMY, apprenti du Syndicat du Vicoin.

On note une légère augmentation en 2017. En moyenne, 1 arbre sur 3 est touché sur le Vicoin.



Suivi des rejets après abattage :  
< 50 % de survie en année n+3

Augmentation de l'infestation en 2018  
= effet méthodologique  
ou réalité biologique ?

Suivis : Loutre d'Europe et Castor



Forte présence entre la Mayenne et St Berthevin  
Population installée



Présence sur le Vicoin à Nuillé  
Début de l'installation

S. Richier

**Volet pédagogique – ZH à AHUILLE**

Un travail en collaboration avec l'association Mayenne Nature Environnement a été effectué avec la participation des 2 écoles de la commune afin de réaliser des panneaux pour le site.



**REVUE DE PRESSE**

**LE GENEST-SAINT-ISLE. UN PROJET À 81 000 EUROS**

# Nouvelle passerelle sur le Vicoin

*Le pont de bois sur le Vicoin n'existe plus. Il a été remplacé par une passerelle métallique.*

En 2016, le terrain de foot d'honneur n'était plus considéré aux normes réglementaires. Il devenait urgent pour la commune de lancer le projet d'une nouvelle pelouse homologuée. L'étude de ce nouveau terrain de foot sur la parcelle Le pré du Vicoin, zone du Moulin, était déjà dans les cartons depuis 2013. Mais la liaison entre les équipements sportifs actuels et le nouveau terrain ne pouvait se faire que via une passerelle en bois présentant des signes de faiblesse.

« Il fallait informer le syndicat du bassin du Vicoin de cette nécessité de franchissement et engager avec eux une étude pour cette nouvelle passerelle, au même emplacement, à la hauteur du nouveau terrain », explique Nicole Bouillon, maire.

Le projet final est un peu différent : la passerelle est plus haute, entraînant un coût plus élevé (99 360 € au lieu des 50 670 € prévus). « Il fallait trouver une solution pour tenter d'en réduire le prix. Le fran-



La passerelle métallique longue de 31 m a été inaugurée le 27 mars. Un ouvrage réalisé par l'entreprise A F Métallerie.

chissement a été déplacé au profit d'un resserrement du lit de la rivière et de ce fait plus éloigné du nouveau terrain », note Nicole Bouillon.

## Des travaux collatéraux

Au final, l'ouvrage aura coûté 81 000 €, avec une participation du syndicat de bassin du Vicoin de 16 700 €.

Ce chantier se déroule en

plusieurs phases d'aménagement : le terrain de foot, la passerelle, les modulaires, l'aire de jeux, avant la création d'une mare pédagogique dans la zone humide aux abords du Vicoin.

« Les Genestois me reprochent parfois la durée des travaux. Cela leur donne l'impression que les élus tournent en rond et que l'on n'avance pas. A ces revendications, je réponds que nous n'avons pas les compétences requises pour ce type

de chantier hydraulique et qu'il nous faut faire appel à des experts. Les chantiers sont longs à se mettre en œuvre, il y a de contraintes administratives, financières qui doivent être inscrites au budget communal. Je confirme que les élus ont dépensé beaucoup d'énergie pour finaliser ce projet qui est d'ores et déjà apprécié par un grand nombre de randonneurs, de sportifs, d'amoureux de la nature », précise madame le maire.

## Ahuillé

### Les élèves à la découverte du cycle de l'eau



Entre deux averses, les élèves de CM de l'école Suzanne Sens se sont rendus dans la zone humide près du lavoir, avec leur maîtresse Marie-Anne Bouchon. Installés sur le chemin sur pilotis, les élèves ont analysé le paysage, avec l'aide de Nicolas Boileau et Arnaud Thomy, du syndicat de bassin du Vicoin.

## Saint-Berthevin

### Le dernier barrage sur le Vicoin démantelé



Nicolas Boileau au milieu de la rivière le Vicoin, entre la passe à poissons et la retenue d'eau.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Il n'y a plus aucun obstacle sur la rivière du Vicoin, depuis Le Genest-Saint-Isle, jusqu'au confluent avec la Mayenne.

La particularité de l'ancien barrage : Il est situé en amont d'un bief d'une longueur de 350 m, qui alimente le moulin de Pontalin. « Cette conception était unique en Mayenne », explique Nicolas Boileau, technicien au niveau de bassin du Vicoin. « Ce moulin bénéficie toujours d'un droit d'eau régulier obtenu antérieurement à la Révolution française, contrairement à la grande majorité des moulins situés sur ce cours d'eau », complète le technicien de bassin.

Ce barrage privé et cassé depuis 2011 ne permettait plus l'alimentation en eau du moulin.

Depuis 2012, une obligation de respecter la continuité écologique pour permettre la migration des poissons au sein de la rivière et dans les deux

sens, combinée à l'obligation de maintenir le droit d'eau au moulin a nécessité de mettre en œuvre une solution particulière, « unique en Mayenne », d'après Nicolas Boileau.

La rivière a été séparée en deux parties dans le sens de la largeur. D'un côté, un petit déversoir qui retient l'eau pour la diriger vers le bief d'alimentation du moulin. De l'autre côté, une passe à poissons avec un enrochement en quinconce. Chaque pierre freine l'eau et maintient un niveau minimum permettant aux poissons de traverser l'ouvrage. L'ensemble des travaux est complété par un rétrécissement, réalisé par la mise en place de bancs de pierres, alternativement à gauche et à droite de la rivière, en aval.

Le montant des travaux s'élève à 63 000 € TTC, financés par l'Agence de l'eau, le Département, la Région et le syndicat du bassin du Vicoin.

## Nuillé-sur-Vicoin

### Le syndicat du Vicoin appelé à disparaître

Le conseil municipal est appelé ce mardi à donner un avis sur le périmètre du futur syndicat mixte qui remplacera l'actuel syndicat de bassin du Vicoin. Créé en 1967, il regroupe actuellement 18 communes du bassin-versant de cette rivière.

Le transfert de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations aux établissements de coopération intercommunale, type communauté de commune ou d'agglomération a été prévu par deux lois de 2014 et 2015. Pendant le premier semestre, le transfert de cette compétence à quatre entités intercommunales (Laval-Agglomération, Coevrons, Meslay-Grez, Pays-de-Loire) a été mis au point.

Ces grandes structures ont décidé la création d'un nouveau syndicat qui s'occupera des bassins-versants de la Jouanne, de Laval, du Vicoin et de l'Ouette, désigné sous le nom de Javo, pour gérer cette compétence.



La passerelle sur le Vicoin, fermée depuis 2017, pourrait bénéficier de la compétence, unifié, chemins pédestres-rivière.

CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Cela implique nécessairement une restriction de la représentation actuelle (18 élus pour le syndicat du Vicoin). Le Javo comprendrait 27 titulaires (14 postes pour Laval-Agglomération) et les intérêts de chaque bassin seraient défendus par une commission particulière.



AUXILIA

**Adaptation des territoires aux changements climatiques**  
Réseau soutenu par la Direction Régionale de l'ADEME Pays de la Loire

## « La restauration de la continuité écologique du Vicoin (Mayenne) »

Site de Coupeau à Saint-Berthevin, Mayenne (53)  
15 juin 2018

Après une série de pluies inédites en région, Nicolas Boileau, technicien de rivière du Syndicat de Bassin du Vicoin, Denis Salmon-Foucher, adjoint à Saint-Berthevin et Christian Raimbault, Président du Syndicat, ont accueilli, vendredi 15 juin 2018 sur le site du Coupeau à Saint Berthevin, des membres de notre réseau Adaptation au changement climatique en Pays de la Loire.



Fait à CHANGE, Le 05/11/2019  
Le Président,  
Christian RAIMBAULT